

10:00 – 10:30 h	Débat
10:30 – 11:00 h	PAUSE CAFÉ
11:00 h – 11:40 h	Deuxième session : Changements anticonstitutionnels et droit international
	<i>M. Claudio Zanghi</i> Professeur émérite de droit international à l'Université la Sapienza, Rome «Les limites à la souveraineté des États découlant de l'évolution du droit international»
	<i>Mme. Hager Gueldich</i> Maître-assistant à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis Coordinatrice de l'URDJIDCC «L'ingérence démocratique : peut-on imposer la légitimité démocratique par la force armée ?»
11:40 – 12:00 h	Débat
12:00 – 14:00 h	DÉJEUNER
14:00 – 14:40 h	Troisième session :
	<i>M. Giancarlo Guarino</i> Professeur de droit international à l'Université de Naples Federico II «Autodétermination des peuples, respect de la volonté populaire et 'African Charter on Democracy' ».
	<i>M. Blaise Tchikaya</i> Professeur de droit international à l'Université de Paris XIII Villetaneuse Membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international «Le crime de droit international lié au changement de gouvernement : quelques questions de procédure»
14:40 – 15:15 h	Débat
15:15 – 15:45 h	PAUSE CAFÉ

15:45 – 16:10 h	Quatrième session :
	<i>M. Nidhal Mekki &amp; Mme. Wafa Zaafrane</i> Doctorants à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis «Les révolutions arabes et le droit international»
	<i>M. Rahim Kherad</i> Professeur de droit international à l'Université D'Angers «Réflexions sur le changement anticonstitutionnel de gouvernement en Libye»
16:10 – 16:40 h	Débat
16:40 – 17:10 h	PAUSE CAFÉ
17:10 – 17:30 h	<i>M. Hatem Ben Salem</i> Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis Ancien Ministre Conclusions

Konrad-Adenauer-Stiftung  
14, Rue Ibrahim Jaffel  
TN-1082 El Menzah IV - Tunis  
Tél.: (216) 71 751 420 / 71 237 525  
Fax : (216) 71 750 090  
Info.Tunis@kas.de  
www.kas.de/tunisie

SIMPACT



Konrad  
Adenauer  
Stiftung

L'Unité de Recherche en Droit International,  
Juridictions Internationales  
et Droit Constitutionnel Comparé

et

la Konrad-Adenauer-Stiftung

organisent

un colloque international

# Changements anticonstitutionnels de gouvernement : approches de droit constitutionnel et de droit international

## PROGRAMME

الخطوط التونسية  
TUNISAIR  
Transporteur officiel

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis  
4 et 5 avril 2013

**Jeudi 4 avril 2013**

8:30 – 9:00 h

Inscription

9:00 – 10:00 h

Session inaugurale

*M. Rafâa Ben Achour*

Directeur de l'Unité de recherche en droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international

*M. Hardy Ostry*

Représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Tunis

*Allocution d'ouverture**M. Michael Gahler*

Membre du Parlement Européen et ancien Chef de la Mission d'Observation Électorale de l'Union Européenne en Tunisie 2011

*M. Rafâa Ben Achour*

Rapport introductif

10:00 – 11:00 h

Première session : Changements anticonstitutionnels et organisations internationales

*M. Paul Tavernier*

Professeur émérite à l'Université de Paris XI  
«Les organisations internationales et les changements anticonstitutionnels»

*M. Michael Gahler MPF*

«Les changements anticonstitutionnels et la perspective du Parlement Européen»

*Mme. Sophie Berger*

Doctorante contractuelle à l'Université Paris V Descartes  
«La contribution du Conseil de sécurité dans la prévention et la gestion des changements anticonstitutionnels»

*M. Aymen Salama*

Professeur de droit international à l'Université du Caire  
«Recent Role of Security Council in Safeguarding Democracy»

11:00 – 11:30 h

Débat

11:30 – 12:00 h

PAUSE CAFÉ

12:00 – 12:40 h

Deuxième session :

*Mme. Valentina Zambrano*

Maître-assistant en droit international à la Faculté de droit de l'Université des Etudes Niccolò Cusano, Rome  
«L'Union Européenne et le changement antidémocratique de gouvernement»

*Mme. Noura Kridis*

Maitre- Assistant à la Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis  
«La CEDEAO et les changements anticonstitutionnels»

12:40 – 13:00 h

Débat

13:00 – 15:00 h

DÉJEUNER

15:00 – 16:00 h

Troisième session : Changements anticonstitutionnels, révisions intempestives de la constitution

*M. Dominique Rousseau*

Professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

«Une théorie juridique des changements anticonstitutionnels de gouvernement est-elle possible ?»

*Mme. Jacqueline Guillenmidt*

Membre du Conseil Constitutionnel Français  
«Le contrôle des révisions des constitutions par les cours constitutionnelles»

*M. Khaled Naciri*

Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Casablanca  
Ancien Ministre  
«Les révolutions arabes à l'assaut de systèmes constitutionnels obsolètes»

16:00 – 16:30 h

Débat

16:30 – 17:00 h

PAUSE CAFÉ

17:00 – 18:00 h

Quatrième session :

*M. André Roux*

Professeur de droit constitutionnel, Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence

«Changements inconstitutionnels de régime à travers l'histoire constitutionnelle française»

*Mme. Sana Gouia*

Doctorante à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

«Bilan des révisions de la Constitution de la Tunisie de 1959 : Une atteinte à la Constitution par des changements anticonstitutionnels»

*M. Yadh Ben Achour*

Doyen Honoraire de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis  
Membre du Comité des droits civils et politiques des N.U  
«Vers une Cour constitutionnelle internationale»

18:00 – 18:30 h

Débat

**Vendredi 5 avril 2013**

9:00 – 10:00 h

Première session : Crise électorale et solutions préventives

*Mme. Nadia Akacha*

Assistante à la Faculté de droit et de sciences politiques de Tunis

«Crise électorale et changement anticonstitutionnel de gouvernement»

*M. Rainer Arnold*

Professeur de droit constitutionnel à l'université de Regensburg

«Les moyens constitutionnels susceptibles d'assurer la démocratie et de prévenir les changements anticonstitutionnels : la perspective de l'Allemagne (avec des références comparatives à d'autres pays européens)»

*Mme. Coral de Mar Carvajal Arroyo*

Doctorante à l'Université Roi Juan Carlos à Madrid  
«Pouvoir constituant et changements anticonstitutionnels de gouvernement: approche comparée des expériences espagnole et tunisienne de transitions démocratiques»